

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

A – TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES PARTICULIERS

I - CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

1.1	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Compte chèques	0 FCFA
1.1.1.2	Compte d'épargne simple	0 FCFA
1.1.1.3	Dépôt à terme	0 FCFA
1.1.1.4	Compte d'épargne logement	0 FCFA
1.1.1.5	Plan épargne logement	0 FCFA
1.1.1.6	Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne)	Non commercialisé
1.1.1.7	Compte joint	
1.1.1.7.1	Compte chèques	0 FCFA
1.1.1.7.2	Compte d'épargne	0 FCFA
1.1.1.8	Compte indivis	
1.1.1.8.1	Compte chèques	0 FCFA
1.1.1.8.2	Compte d'épargne	0 FCFA
1.1.1.9	Autres types de comptes	0 FCFA
1.1.1.10	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	Comptes épargne : -Coris : 0 FCFA - Logement : 0 FCFA - Baramusso : 0 FCFA - Pèlerinage : 0 FCFA - Famille : 0 FCFA - Coris Baby : 0 FCFA

		Comptes chèque : - Salarié : 0 FCFA - Particulier : 0 FCFA - Secteur informel : 0 FCFA
1.1.1.11	Assurance décès accidentel associé au compte chèque	Cf. tarif Banque Assurance
1.2	Conditions de Clôture de compte	
1.2.1	Compte chèques	0 FCFA
1.2.2	Compte d'épargne simple	0 FCFA
1.2.3	Dépôt à terme	0 FCFA
1.2.4	Compte d'épargne logement	0 FCFA
1.2.5	Plan épargne logement	0 FCFA
1.2.6	Compte sur livret	Non Commercialisé
1.2.7	Compte-joint	0 FCFA
1.2.7.1	Compte chèques	0 FCFA
1.2.7.2	Compte d'épargne	0 FCFA
1.2.8	Compte indivis	0 FCFA
1.2.8.1	Compte chèques	0 FCFA
1.2.8.2	Compte d'épargne	0 FCFA
1.2.9	Lettre de clôture juridique	0 FCFA
1.2.10	Attestation de clôture de compte	15 000 FCFA
1.2.11	Autres types de clôture de comptes	0 FCFA

II - SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1	Gestion de comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	TBB 10 %
2.1.1.2	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	Non Commercialisé
2.1.1.3	Commission de plus fort découvert	0,15% du montant
2.1.1.4	Commission de mouvement au débit du compte	0 FCFA
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé	1 000 FCFA
2.1.1.6	Commission de dépassement sur compte non autorisé	1 000 FCFA
2.1.1.7	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	Comptes épargne : 0 FCFA Compte chèque particulier : 1 500 FCFA HT hors packages ; Compte chèque retraité : 500 FCFA HT Secteur informel : 1 500 FCFA
2.1.1.8	Arrêté de compte	3 derniers mois : 0 FCFA Moins de 6 mois : 2 500 FCFA Plus de 6 mois : 5 000 FCFA
2.1.1.9	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	0 FCFA
2.1.1.10	Autres types de conditions débitrices	NA
2.1.1.11	Assurance prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement	Cf. tarif Banque Assurance

2.1.1.12	Assurance automobile	Cf. tarif Banque Assurance
2.1.2	Relevés de compte	
2.1.2.1	Mensuel	0 FCFA
2.1.2.2	A la demande (mois en cours)	0 FCFA
2.1.2.3	Autre période (tarif par mois)	3 derniers mois : 0 FCFA Moins de 6 mois : 2 500 FCFA Plus de 6 mois : 5 000 FCFA
2.1.3	Relevé récapitulatif des frais annuels	0 FCFA
2.1.4	Autre type de relevé de comptes	3 derniers mois : 0 FCFA Moins de 6 mois : 2 500 FCFA Plus de 6 mois : 5 000 FCFA
2.1.5	Attestations bancaires	
2.1.5.1	Attestation de solde	25 000 FCFA
2.1.5.2	Attestation de non engagement	29 914 FCFA
2.1.5.3	Autres types d'attestations bancaires	Attestation de compte : 25 000 FCFA Attestation de versement : 3 000 FCFA Attestation de domiciliation de salaire/pension : 5 000 FCFA Attestation de virement irrévocable : 5 000 FCFA Attestation de prêt soldé : 5 000 FCFA Attestation de capacité financière : 30 000 FCFA Attestation de prise en charge : 30 000 FCFA Attestation d'engagement : 29 050 FCFA Attestation de confirmation de solde : 25 000 FCFA

		Attestation de rapatriement de fonds : 50.000 FCFA
2.1.6	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	0 FCFA
2.1.7	Frais pour procuration	0 FCFA
2.1.8	Conditions créditrices	
2.1.8.1	Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	Compte épargne Baramusso : 3,75% l'an Compte épargne pèlerinage : 4% l'an Epargne Coris : 3.5% l'an Coris Baby : 3,75% l'an
2.1.8.2	Autres dépôts et produits d'épargne	Min : 3,5% l'an
2.1.8.3	Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	Compte épargne logement : 4% l'an Compte épargne privilège : Jusqu'à 4,25% l'an
2.1.8.4	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	Min : 3,5% l'an avec un plafond de rémunération de 10 millions
2.1.8.5	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme	Dépôt à terme : Min : 3,50% l'an
2.1.8.6	Autres conditions créditrices	A négocier
2.2	Moyens de paiement	
2.2.1	Chèques/frais de garde	3 000 FCFA
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	0 FCFA
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	0 FCFA
2.2.1.1.2	Chèques non barrés/vignette	0 FCFA
2.2.1.1.3	Lettre-chèques	10 000 FCFA

2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place	5 000 FCFA
2.2.1.1.5	Chèques de banque UEMOA	5 000 FCFA
2.2.1.1.6	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	Cf. 8.4.2.1 Conditions de transfert
2.2.1.2	Chèques de guichet	1 000 FCFA
2.2.1.3	Certification de chèque	5 000 FCFA
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque	5 000 FCFA
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	5 000 FCFA
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	5 000 FCFA
2.2.1.7	Frais de destruction de chéquier	5 000 FCFA
2.2.1.8	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	5 000 FCFA
2.2.1.9	Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA (montant à préciser)	5 000 FCFA
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	Zone d'implantation : 10 000 FCFA
2.2.1.11	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	Mali : 15 000 FCFA Hors Mali : 15 000 FCFA + frais DHL
2.2.1.12	Autres types de chèques	Non commercialisé
2.2.1.13	Assurance perte et vol des moyens de paiement	Non commercialisé
2.2.1.14	Encaissement de chèques	
2.2.1.14.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	0 FCFA
2.2.1.14.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	0.30% +10 000 FCFA + Frais DHL Frais impayé : 25 000 FCFA
2.2.2	Cartes bancaires	

2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	Challenge : 10 000 FCFA HT Open : 10 000 FCFA Visa Coris Cash : 10 000 FCFA Visa Leader : 15 000 FCFA Visa GOLD : 50 000 FCFA Visa INFINITE : 150 000 FCFA
2.2.2.1.1	Carte privative	Non commercialisé
2.2.2.1.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	<u>10 000 FCFA</u>
2.2.2.1.2.1	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) de la banque du client	0 FCFA
2.2.2.1.2.2	Consultation de solde aux Guichets Automatiques de Banque de la banque du client	0 FCFA
2.2.2.1.2.3	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA	500 FCFA
2.2.2.1.2.4	Mini relevé	0 FCFA
2.2.2.1.2.5	Frais de gestion mensuels	0 FCFA
2.2.2.1.2.6	Frais annuels	0 FCFA
2.2.2.1.3	Les services de transfert rapide de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	Cf.Tarif rapidex
2.2.2.1.4	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	Visa Coris Cash/2 ans : 10 000 FCFA Visa Leader/an : 15 000 FCFA Visa gold /an : 50 000 FCFA Visa infinite /an : 150 000 FCFA
2.2.2.1.5	Carte prépayée	
2.2.2.1.5.1	Chargement de la carte	1,5% du montant minimum 1 000 FCFA

2.2.2.1.5.2	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) UEMOA	500 FCFA
2.2.2.1.5.3	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) (pays X) hors Guichets Automatiques de banque (GAB) (banque X)	2% du montant minimum 1 500 FCFA
2.2.2.1.5.4	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) hors pays X	2% du montant minimum 1 500 FCFA
2.2.2.1.5.5	Transfert de carte à carte	1 250 FCFA
2.2.2.1.5.6	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) pays X	1,5 % du montant minimum 600 FCFA
2.2.2.1.5.7	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet hors pays X	1,5 % du montant minimum 600 FCFA
2.2.2.1.5.8	Consultation de solde sur Guichets Automatiques de banque (GAB)	0 FCFA Autres banques : 350 FCFA
2.2.2.1.5.9	Autorisation refusée sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et Terminaux de Paiements Electroniques (TPE) TPE	0 FCFA
2.2.2.1.5.10	Provision insuffisante sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et les Terminaux de Paiements Electroniques (TPE)	200 FCFA
2.2.2.1.5.11	Remplacement de la carte	10 000 FCFA
2.2.2.1.5.12	Relevé de compte en ligne	0 FCFA
2.2.2.1.5.13	Assistance clientèle par un opérateur banque X	0 FCFA
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	Challenge : 10 000 FCFA Open : 10 000 FCFA Visa Leader/an : 15 000 FCFA Visa Gold: 50 000 FCFA Visa Infinite : 150 000 FCFA VISA

2.2.2.3	Confection de carte en urgence	0 FCFA
2.2.2.4	Frais de reconfec-tion de carte (sauf défectuosité)	Coût de la nouvelle carte
2.2.2.5	Réédition du code confidentiel	5 000 FCFA
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	10 000 FCFA
2.2.2.7	Opposition carte	
2.2.2.7.1	Par le client : perte ou vol	5 000 FCFA
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif (particulier)	0 FCFA
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	0 FCFA
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	Carte : Coût de la nouvelle carte Plafond : 0 FCFA
2.2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	Frais prestataire
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	0 FCFA
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	0 FCFA
2.2.2.13	Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	0 FCFA
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
2.2.2.13.1.1	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	0 FCFA
2.2.2.13.1.2	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) autres banques locales (GIM UEMOA)	500 FCFA
2.2.2.13.1.3	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	500 FCFA

2.2.2.13.1.4	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) Hors zone UEMOA	2% du montant + 2000 FCFA HT
2.2.2.13.2	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets	
2.2.2.13.2.1	* Consultation/édition de solde dans la banque du client	0 FCFA
2.2.2.13.2.2	* Consultation/édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	350 FCFA
2.2.2.13.2.3	* Consultation/édition d'historique de solde	0 FCFA
2.2.2.14	Paielements	
2.2.2.14.1	* Dans la zone UEMOA	0 FCFA
2.2.2.14.2	* Hors zone UEMOA	1,5% du montant + 1000 FCFA
2.2.3	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Domiciliation de salaires	0 FCFA
2.2.3.1.2	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	0 FCFA
2.2.3.1.3	Virement sur place vers un tiers (SICA)	2 000 FCFA
2.2.3.1.4	Virement entre agences en faveur d'un tiers	0 FCFA
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	Mali : 3 000 FCFA Hors Mali : 25 000 FCFA
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	0 FCFA
2.2.3.1.7	Mise en place de Virement Permanent local ou autre	
2.2.3.1.7.1	* création du dossier	0 FCFA

2.2.3.1.7.2	* Exécution des opérations	Interne : 0 FCFA Autres banques : 2 000 FCFA
2.2.3.1.8	Modification de Virement Permanent	0 FCFA
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	Aux guichets de CBI-ML : 5 000 FCFA Aux guichets d'une filiale CBI : 7 500 FCFA
2.2.3.2	Prélèvements	
2.3.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement interne	
2.3.3.2.1.1	* Création de dossier	0 FCFA
2.3.3.2.1.2	* Exécution de l'opération	0 FCFA
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	2 000 FCFA
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	0 FCFA
2.2.3.2.4	Paieement d'un prélèvement	Interne : 0 FCFA Interbancaire : 2 000 FCFA
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	0 FCFA
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	0 FCFA
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	NA

III - SERVICES BANCAIRES

3.1	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1	Virements reçus	J+1
3.1.2	Remise de chèque	Remise de chèque interne (jour ouvré) : J+1 Remise de chèque confrères (jour ouvré) : J+2 Remise de chèque hors zone UEMOA : J+30 Remise de chèque Reste du monde : J + 60
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	Remise d'effet à l'interne (jour ouvré) : J+1 Remise d'effet confrères (jour ouvré) : J+2
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, Paiement de chèques	Virement émis : J-1 Paiement de chèque : J-1
3.1.5	Versement et retrait d'espèce	Versement : j+1 Retrait : j-1
3.1.6	Livrets d'épargne	Versement : 1 ^{er} jour de la quinzaine suivante Retrait : 1 ^{er} jour de la quinzaine précédente
3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	0 FCFA
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	0 FCFA
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	5 000 FCFA
3.2.4	Emission chèque de banque en autre devises	Cf. 8.4.2.1 Conditions de transfert
3.2.5	Rejet de chèque	5 000 FCFA

3.2.6	Demande d'opposition	5 000 FCFA
3.2.7	Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-arrêt)	10 000 FCFA
3.2.8	Protêt	10 000 FCFA
3.2.9	Frais de circularisation	10 000 FCFA
3.2.10	Changement de signature	0 FCFA
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	0 FCFA
3.2.12	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	0 FCFA
3.2.13	Changement de garde de titre	Non commercialisé
3.2.14	Frais de nantissement	Suivant état des frais du notaire
3.2.15	Frais de saisie attribution Avis à Tiers Détenteur (ATD)	10 000 FCFA
3.2.16	Frais de reclassement	0 FCFA

IV - SERVICES BANQUE A DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	0 FCFA
4.2	Banque en ligne (ebanking)	0 FCFA
4.3	Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit adossé)	Non commercialisé
4.4	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	Cf. frais de virement

4.5	Banque par téléphone (accès au guide vocal)	Non commercialisé
4.6	Services SMS	0 FCFA
4.7	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	0 FCFA
4.8	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	0 FCFA
4.9	Transfert à partir d'une carte	1 250 FCFA

V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	0 FCFA
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	2 500 FCFA
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	0 FCFA
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	Suivant état de frais huissier
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	0 FCFA

5.6	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	0 FCFA
5.7	Certificat de non-paiement	5 000 FCFA
5.8	Autres frais pour incidents de paiement	Lettre d'injonction : 10 000 FCFA

VI - OPERATIONS DE CHANGE

6.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	Achat EUR : 0 FCFA Vente EUR : 2% Achat USD : cours moyen jour -10 Vente USD : cours moyen jour +15
6.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	Non Commercialisé
6.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	Non Commercialisé
6.4	Autres crédits à court terme (TBB+Marge)	NA

VII - OPERATIONS DE CREDIT

7.1	Crédit à la consommation (taux d'intérêt à déterminer par rapport au MTD¹+Marge)	
7.1.1	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	TBB + 2
7.1.2	Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD+Marge)	TBB+3,5
7.1.3	Facilités de caisse	TBB+3,5
7.1.4	Autres crédits à court terme	TBB + 2
7.2	Crédits à l'habitat	
7.2.1	Moyen terme (MDT+Marge)	TBB + 2
7.2.2	Long terme (MTD+Marge)	TBB + 2
7.3	Crédit-bail	
7.3.1	Mobilier	NA
7.3.2	Immobilier	NA
7.4	Autres opérations connexes aux opérations de crédit	
7.4.1	Frais de mainlevée d'hypothèque	15 000 FCFA
7.4.2	Assurance sur prêts particuliers	Selon le barème de l'assureur
7.4.3	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	15 000 FCFA
7.4.4	Frais de mainlevée de promesse d'hypothèque	15 000 FCFA
7.4.5	Demande d'édition de tableau d'amortissement	2 500 FCFA

1

Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle

7.4.6	Frais d'impayé au remboursement	Intérêt moratoire : Taux de crédit+3%
7.4.7	Frais d'état d'engagement	2 500 FCFA
7.4.8	Frais d'anticipation	5% de l'encours restant
7.4.9	Frais d'étude des dossiers de prêt	1% (min 10 000 FCFA)
7.4.10	Autres opérations de crédit	Négociable
7.4.11	Autres assurances sur prêts particuliers	Selon le barème de l'assureur
7.4.12	Avenant sur contrat prêt	0 FCFA
7.4.13	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	0 FCFA
7.4.14	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	0 FCFA
7.4.15	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	Suivant frais de notaire
7.4.16	Demande d'édition de tableau d'amortissement	2 500 FCFA
7.4.17	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	Intérêt moratoire : Taux de crédit+3%
7.4.18	Commission d'engagement	1%(min 10 000 FCFA)
7.4.19	Frais et commissions d'escompte	Négociable
7.4.20	Cautions et avals	Frais de dossier : 50 000 FCFA minimum Commissions : 1% par trimestre indivisible

VIII - OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

8.1	Chèque payable à l'étranger ou dans la zone UEMOA (traités hors compensation régionale)	
8.1.1	Frais d'encaissement	
8.1.1.1	Frais de manipulation	ZONE UEMOA : 0 FCFA A l'ETRANGER : 0,3% min 10 000 FCFA
8.1.1.2	Frais port de lettre	A l'ETRANGER : 20 000 FCFA
8.1.1.3	Chèque libellé en devises : commission de change en sus	Cf. 8.4.2.1 Conditions de transfert
8.1.1.4	Frais d'impayés	20 000 FCFA + frais du correspondant
8.2	Chèques et effets gratuits reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
8.2.1	Chèques reçus par la compensation régionale	0 FCFA
8.2.2	Frais d'encaissement	0 FCFA
8.2.3	Frais de manipulation	0 FCFA
8.2.4	Frais de SWIFT	0 FCFA
8.2.4.1	Réception d'avis de transfert (copie swift par mail)	0 FCFA
8.2.5	Frais de port de lettre	0 FCFA
8.2.6	Frais sur chèque en souffrance	Cf. frais d'impayés 2.2.1.8
8.2.7	Frais fixes d'impayés	Zone UEMOA : 5000 FCFA Autres : 25 000 FCFA
8.3	Emission de chèques de banque à destination d'un pays étranger	Cf. 9.2 Conditions entreprises

8.3.1	Frais de dossier	
8.4	Transferts	
8.4.1	Transferts zone UEMOA	Intragroupe CBI : Client : 5 000 FCFA ; non Client : 15 000 FCFA Autres banques (SICA-UEMOA) : 2 000 FCFA Autres banques (STAR-UEMOA) : 25 000 FCFA
8.4.2	Transferts hors zone UEMOA	
8.4.2.1	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	EURO Commission de service : 0,95% (Min. 15 000 FCFA) + 25 000 FCFA + frais correspondants Taxe sur transfert hors UEMOA : 0,6% USD ET AUTRES DEVICES Commission de service : 0,95% (Min. 15 000 FCFA) + 25 000 FCFA + frais correspondants Taxe sur transfert hors UEMOA : 0,6% Commission pour risque de change : cours vendeur
8.4.2.2	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	EURO Commission de service : 0,95% (Min. 15 000 FCFA) + 25 000 FCFA + frais correspondants Taxe sur transfert hors UEMOA : 0,6%

8.4.3	Autres types de transferts	Cf. tarifs affichés par plateforme de transfert
-------	----------------------------	---

IX - AUTRES SERVICES (divers)

9.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
9.1.1	0 à 30 jours	2 500 FCFA
9.1.2	30 à 60 jours	2 500 FCFA
9.1.3	60 à 90 jours	2 500 FCFA
9.1.4	Plus d'un an	5 000 FCFA
9.1.5	Supplément par photocopie	200 FCFA
9.2	Boîte à lettres	NA
9.3	Location de coffre-fort	NA
9.4	Frais de reproduction de clé	NA
9.5	Demande de renseignements sur client	0 FCFA
9.6	Demande de renseignements financiers	0 FCFA
9.7	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	50 000 FCFA
9.8	Abonnement mensuel au site internet	0 FCFA
9.9	Successions	
9.9.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	15 000 FCFA
9.9.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	15 000 FCFA
9.9.3	Frais annuels de tenue de compte	0 FCFA

9.10	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	0 FCFA
9.11	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	
9.11.1	*Lettre d'avertissement	5 000 FCFA
9.11.2	*Lettre d'injonction	10 000 FCFA
9.12	Attestation d'avoirs	25 000 FCFA
9.13	Reconstitution d'extrait de compte	5 000 FCFA
9.14	Autres types de services	Négociable

B - TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES ENTREPRISES ET ONG

I - CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

1.1	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	0 FCFA
1.1.1.1	Dépôt à terme société, ONG et Associations	0 FCFA
1.1.1.2	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	NA
1.1.1.3	Compte courant	0 FCFA
1.1.1.4	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	0 FCFA
1.1.1.5	Autres types de comptes	NA
1.1.1.6	Assurance décès accidentel associé au compte courant	NA
1.2	Conditions de Clôture de compte	
1.2.1	Dépôts à terme société, ONG et Associations	0 FCFA
1.2.2	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	NA
1.2.3	Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	0 FCFA
1.2.4	Lettre de clôture juridique	0FCFA
1.2.5	Autres types de clôture de comptes	0FCFA

II - SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1	Gestion de comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	TBB (10%)
2.1.1.2	Commission de plus fort découvert	0,15%
2.1.1.3	Commission de mouvement au débit sur compte courant	5 000 FCFA
2.1.1.4	Commission de dépassement sur compte autorisé	5 000 FCFA
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte non autorisé	0,1 %, plafonds : 1 million
2.1.1.6	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	Comptes courant : SA : 7 500 FCFA SARL : 5 000 FCFA Entreprise individuelle : 4 250 FCFA Association / ONG : 4 250 FCFA Mutuelle / Coopérative : 5 000 FCFA Etat et Collectivités : 0 FCFA
2.1.1.7	Arrêté de compte	3 derniers mois : 0 FCFA Moins de 6 mois : 2 500 FCFA Plus de 6 mois : 5 000 FCFA
2.1.2	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	0 FCFA
2.1.2.1	Relevés de compte	
2.1.2.2	Mensuel	0 FCFA
2.1.2.3	A la demande (mois en cours)	0 FCFA

2.1.2.4	Autre période (tarif par mois)	3 derniers mois : 0 FCFA Moins de 6 mois : 2 500 FCFA Plus de 6 mois : 5 000 FCFA
2.1.3	Attestations bancaires	
2.1.3.1	Attestation de solde	50 000 FCFA
2.1.3.2	Attestation de non engagement etc.	29 050 HT
2.1.3.3	Autres types d'attestations bancaires	Attestation de compte : 25 000 FCFA Attestation de versement : 3 000 FCFA Attestation de capacité financière : Sans Engagement : 50 000 FCFA Avec engagement : 1% Attestation de non imputation ou imputation : 30 000 FCFA Attestation d'engagement : 50 000 FCFA Attestation de confirmation de solde : 25 000FCFA
2.1.4	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	0 FCFA
2.1.5	Frais pour procuration	0 FCFA
2.1.6	Conditions créditrices	
2.1.6.1	Produits d'épargne	NA
2.1.6.2	Autres dépôts	0 FCFA
2.1.6.3	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	Dépôt à terme : Min : 3,50% Max : 5,70%
2.1.6.4	Autres types de conditions créditrices	A négocier

2.2	Moyens de paiement	
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	0 FCFA
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	0 FCFA
2.2.1.1.2	Lettre-chèques	Minimum 50 000 FCFA Maximum 300 000 FCFA
2.2.1.1.3	Chèques de banque sur place	5 000 FCFA
2.2.1.1.4	Chèques de banque UEMOA	5 000 FCFA
2.2.1.1.5	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	Cf. 8.4.2.1 Conditions de transfert
2.2.1.2	Certification de chèque	5 000 FCFA
2.2.1.3	Frais pour annulation de chèque de banque	5 000 FCFA
2.2.1.4	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	5 000 FCFA
2.2.1.5	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	5 000 FCFA
2.2.1.6	Frais de destruction de chéquier	10 000 FCFA
2.2.1.7	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	10 000 FCFA
2.2.1.8	Forfait chèque impayé < à montant X FCFA (montant à préciser) tout montant	10 000 FCFA
2.2.1.9	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	10 000 FCFA
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	25 000 FCFA + frais DHL
2.2.1.11	Frais sur chèques impayés	5 000 FCFA
2.2.1.12	Assurance perte et vol de moyens de paiement	NA
2.2.1.13	Encaissement de chèques	
2.2.1.13.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	0 FCFA

2.2.1.13.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	Cf tarifs opérations avec l'étranger 9.1
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	NA
2.2.2.1.1	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	NA
2.2.2.1.1.1	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB)/Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	NA
2.2.2.1.1.2	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB) des confrères de la zone UEMOA	NA
2.2.2.1.1.3	Consultation de solde	NA
2.2.2.1.1.4	Mini relevé	NA

2.2.2.1.1.5	Frais de gestion mensuels	NA
2.2.2.1.1.6	Frais annuels	NA
2.2.2.1.2	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	NA
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	NA
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	NA
2.2.2.4	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	NA
2.2.2.5	Réédition du code confidentiel	NA
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	NA
2.2.2.7	Opposition carte	
2.2.2.7.1	Par le client : perte ou vol	NA
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif (Société)	NA
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	NA
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	NA
2.2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	NA
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	NA
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	NA
2.2.2.13	Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	NA
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets	
2.2.2.13.1.1	Distributeurs Automatiques de Billets de la banque du client	NA
2.2.2.13.1.2	Distributeurs Automatiques de Billets autres banques locales (GIM UEMOA)	NA
2.2.2.13.1.3	Distributeurs Automatiques de Billets dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	NA
2.2.2.13.1.3	Distributeurs Automatiques de Billets Hors zone UEMOA	NA
2.2.2.13.2	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques/ Distributeurs Automatiques de Billets	
2.2.2.13.2.1	Consultation/édition de solde dans la banque du client	NA
2.2.2.13.2.2	Consultation/édition d'historique de solde	NA
2.2.2.14	Paiements	

2.2.2.14.1	Dans la zone UEMOA	NA
2.2.2.14.2	Hors zone UEMOA	NA
2.2.3	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	0 FCFA
2.2.3.1.2	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	SICA : 2 000 FCFA STAR-UEMOA : 3 000 FCFA Virements multiples : 5 000 FCFA
2.2.3.1.3	Virement entre agence en faveur d'un tiers	0 FCFA
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	3 000 FCFA
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus	0 FCFA
2.2.3.1.7	Mise en place de virement permanent local ou autre	
2.2.3.1.7.1	Ouverture de dossier	0 FCFA
2.2.3.1.7.2	Exécution de l'opération	Interne : 0 FCFA Autres : 2 000 FCFA
2.2.3.1.8	Remise de virement (support télétransmission)	0 FCFA
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	Envoi : 10 000 FCFA Réception : 0 FCFA
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1	Ouverture de dossier	0 FCFA
2.2.3.2.1.2	Exécution de l'opération	SICA : 3 000 FCFA STAR : 5 000 FCFA
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	3 000 FCFA
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	0 FCFA
2.2.3.2.4	Paieement d'un prélèvement	0 FCFA
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	0 FCFA
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	0 FCFA
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	0 FCFA
2.2.3.3	Effets de commerce	
2.2.3.3.1	Frais sur paiement d'effets	0 FCFA
2.2.3.3.2	Frais d'encaissement sur effets	0 FCFA
2.2.3.3.3	Commission de bordereau	0 FCFA
2.2.3.3.4	Commission d'endos	0,125%
2.2.3.3.5	Intérêt	TBB+1
2.2.3.3.6	Port de lettre	0 FCFA
2.2.3.3.7	Frais fixe	0 FCFA
2.2.3.3.8	Frais de protêt	0 FCFA

2.2.3.3.9	Frais de prorogation d'échéance	20 000 FCFA
2.2.3.3.10	Autres effets de commerce	NA

III - SERVICES BANCAIRES

3.1	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1	Virements reçus	J+1
3.1.2	Remise de chèque	Remise de chèque interne (jour ouvré) : J+1 Remise de chèque confrères (jour ouvré) : J+2 Remise de chèque hors zone UEMOA (Afrique) : J+30 Remise de chèque Reste du monde : J + 60
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	J+1
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J-1
3.1.5	Versement et retrait d'espèce	Retrait : j-1 Versement : j+1
3.1.6	Livrets d'épargne	NA
3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	0 FCFA
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	0 FCFA
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	5 000 FCFA
3.2.4	Emission chèque de banque en autre devises	Cf. 8.4.2.1 Conditions de transfert
3.2.5	Rejet de chèque	10 000 FCFA
3.2.6	Demande d'opposition	5 000 FCFA
3.2.7	Incident sur compte (ATD, Saisie-arrêt)	5 000 FCFA
3.2.8	Protêt	0 FCFA
3.2.9	Frais de circularisation	25 000 FCFA
3.2.10	Changement de signature	0 FCFA
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	0 FCFA
3.2.12	Changement d'adresse	0 FCFA
3.2.13	Changement de garde de titre	NA
3.2.14	Frais de nantissement	Suivant Frais d'huissier
3.2.15	Frais de saisie attribution (ATD)	10 000 FCFA
3.2.16	Frais de reclassement	0 FCFA
3.2.17	Autres types de services bancaires	Négociable

IV - SERVICE BANQUE A DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	0 FCFA
4.2	Banque en ligne	1500 FCFA/ mois par intervenant avec maximum de 6 000 FCFA par structure
4.3	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	Cf. tarifs de virement interbancaire
4.4	Services SMS	0 FCFA
4.5	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	0 FCFA
4.6	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	0 FCFA
4.7	Autres types de services banque à distance Réception d'avis de transfert (copie swift par mail)	0 FCFA

V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	0 FCFA
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	5 000 FCFA
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	0 FCFA
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	Suivant état de frais huissier
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	5 000 FCFA
5.6	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	10 000 FCFA
5.7	Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA (montant à préciser)	10 000 FCFA
5.8	Certificat de non-paiement	5 000 FCFA
5.9	Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	5 000 FCFA

VI - OPERATIONS SUR TITRES

6.1	Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)	NA
6.2	Achat et vente de valeurs mobilières (actions et obligations)	NA
6.3	Epargne salariale (Plan Epargne Entreprise)	NA

6.4	Souscription de bons de caisse émis par la banque (gratuit)	NA
6.5	Relevé mensuel	NA
6.6	Relevé de titres à la demande	NA
6.7	Autres types d'opérations sur titres	NA

VII - OPERATIONS DE CHANGE

7.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	Achat EUR : 0 FCFA Vente EUR : 2% Achat USD : cours moyen jour -10 Vente USD : cours moyen jour +15
7.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	NA
7.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	NA
7.4	Autres types d'opération de change	NA

VIII - OPERATIONS DE CREDIT

8.1	Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB ² +Marge)	
8.1.1	Découvert en compte convenu ou non formalisé (MTD+Marge)	TBB+3,5
8.1.2	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	TBB+2
8.1.3	Crédits à court terme (MTD+Marge)	TBB+2
8.1.4	Autres crédits à court terme (MTD+Marge)	TBB+2
8.1.5	Autres crédits à moyen et long termes (MTD+Marge)	TBB+2
8.1.6	Crédit-bail	
8.1.6.1	Mobilier	NA
8.1.6.2	Immobilier	NA
8.1.7	Financement en devises	NA
8.1.8	Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	TBB+3,5
8.1.9	Autres financements en devises	NA
8.1.10	Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	TBB+2

8.1.11	Facilités de caisse et avances (types à définir)	TBB+2
8.1.12	Prêt de consolidation de découvert	TBB+2
8.1.13	Autres types de crédits de trésorerie	TBB+2
8.2	Crédits par signature	
8.2.1	Caution sur marches	1% par trimestre indivisible Frais de dossier minimum : 50 000 FCFA
8.2.2	Cautions fiscales et douanières	1% par trimestre indivisible Min 20 000 FCFA Frais de dossier minimum : 50 000 FCFA
8.2.3	Aval de traites	Commission : 1% par trimestre indivisible, Min de perception : 20 000 FCFA Frais de dossier : 1% Min 150 000 FCFA
8.3	Opérations connexes aux opérations de crédits	
8.3.1	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	15 000 FCFA
8.3.2	Avenant sur contrat prêt	0 FCFA
8.3.3	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	0 FCFA
8.3.4	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	25 000 FCFA
8.3.5	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	25 000 FCFA
8.3.6	Demande de décompte	Négociable
8.3.7	Demande d'édition de tableau d'amortissement	5 000 FCFA
8.3.8	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	Taux initial+2
8.3.9	Commission d'engagement	1%
8.3.10	Frais d'études des dossiers de prêt	0 à 5 000 000 FCFA : 50 000 FCFA 5 000 001 à 10 000 000 FCFA : 100 000 FCFA 10 000 001 à 50 000 000 FCFA : 1% (min 150 000 FCFA) + 50 000 000 FCFA : 1%
8.3.9.1	Frais et commissions d'escompte	150 000 FCFA
8.3.9.2	Cautions et avals	50 000 FCFA pour les cautions 150 000 FCFA pour les avals 20 000 FCFA pour les modifications

IX - OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

9.1	Encaissement chèque et effet en devises	
9.1.1	Euro	
9.1.1.1	Commission prorogation – commission rapatriement	Prorogation : Cf. 8.3.9.1 tarifs escomptes Rapatriement : Cf. 8.4.2.1 Conditions de transfert
9.1.1.2	Commission d'encaissement	0.30% Min 10 000 FCFA
9.1.1.3	Frais d'envoi	Suivant Tarif fret
9.1.1.4	Provisions pour retour de chèques sur effets impayés	15 000 FCFA
9.1.1.5	Provision pour retour de chèque impayé	15 000 FCFA
9.1.1.6	Avis de sort/SWIFT	15 000 FCFA
9.1.2	Autres devises	Cours du jour affiché
9.1.2.1	Commission de change	0,30% Min 15 000 FCFA
9.1.2.2	Commission d'encaissement minimum	0 FCFA
9.1.2.3	Frais d'envoi	Suivant Tarif fret
9.1.2.4	Avis de sort/SWIFT	15 000 FCFA
9.1.2.5	Provision pour retour de chèque impayé	15 000 FCFA
9.2	Emission de chèques et effets en devises	
9.2.1	Euro	
9.2.1.1	Frais de dossier	
9.2.1.2	Commission de transfert	0,95% Min 15 000 FCFA + 25 000 FCFA
9.2.1.3	Taxe	0,60%
9.2.1.4	Frais swift	
9.2.1.5	Frais liés à l'autorisation de change	
9.2.2	Autres devises	Cours du jour affiché
9.2.2.1	Commission de transfert	0,95% Min 15 000 FCFA + 25 000 FCFA
9.2.2.2	Taxe	0,60%
9.2.2.3	Frais liés à l'autorisation de change	
9.2.2.4	Frais swift	
9.2.2.5	Autres types d'opérations avec l'étranger	Négociable
9.3	Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
9.3.1	Chèques reçus par la compensation régionale	0 FCFA
9.3.2	Frais d'encaissement	0 FCFA
9.3.3	Frais de manipulation	0 FCFA
9.3.4	Frais de Swift	0 FCFA
9.3.5	Frais de port de lettre	0 FCFA
9.3.6	Frais sur chèque en souffrance	0 FCFA
9.3.7	Frais fixe d'impayés	Cf tarifs des rejets
9.4	Transferts	

U

9.4.1	Transferts zone UEMOA	Intragroupe CBI : Client : 10.000 ; non Client : 15 000 FCFA Autres banques (STAR-UEMOA) : 25 000 FCFA
9.4.2	Transferts hors zone UEMOA	
9.4.3	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	USD ET AUTRES DEVISES Cours à la vente Commission de transfert : 0,95% (Min. 15 000) + 25 000 FCFA TAF 17% Taxe sur transfert hors UEMOA : 0,6% Frais correspondant : 50 USD
9.4.4	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	EURO Commission de transfert : 0,95% (Min. 15 000) + 25 000 FCFA TAF 17% Taxe sur transfert hors UEMOA : 0,6% Frais correspondant : 25 Euro
9.4.5	Autres types de transferts	Cf. tarifs Rapidex affichés Cf. tarifs affichés par plateforme de transfert
9.5	Opérations documentaires	
9.5.1	Remise documentaire import	Frais de dossier : 20 000 FCFA Frais remise documentaires : 0,20% Min 25 000 FCFA Frais domiciliation : 20 000 FCFA Frais d'encaissement : 25 000 FCFA Frais d'acceptation : 15 000 FCFA Commission de transfert (Cf. condition de transfert) Port de lettre : 5000 FCFA <u>Autres frais (le cas échéant) :</u> Impayés 100 000 FCFA Documents en souffrance après 1 mois : 50 000 FCFA Transferts de documents 50 000 FCFA
9.5.2	Remise documentaire export	Frais de dossier : 20 000 FCFA Frais d'envoi : tarif DHL Amendements : 20 000 FCFA Impayés : 20 000 FCFA

		Transferts de documents 100 000 FCFA Demande d'avis de sort : 10 000 FCFA
9.5.3	Crédit documentaire import	
9.5.4	Ouverture de credoc	Frais de dossier 50 000 FCFA Commissions d'ouverture 2% Min 25 000 FCFA Autres frais : 15 000 FCFA Port de lettre: 5 000 FCFA
9.5.5	Utilisation du credoc	Commissions de levée de document : 0% Min 15 000 FCFA Commissions de réalisation : 0,5% Min 25 000 FCFA Autres frais : 15 000 FCFA Commission de Transfert (Cf. condition de transfert)
9.5.6	Modification du credoc	Commissions de modification simple : 30 000 FCFA Commissions d'augmentation de risque : 0,5% Min 25 000 FCFA Autres frais : 15 000 FCFA
9.5.7	Crédit documentaire export	Commissions de notification 0,25% Min 25 000 FCFA Commissions de confirmation : 0,5% Min 25 000 FCFA Commissions de négociation : 0, 50% Min : 25 000 FCFA Frais de dossier : 50 000 FCFA Frais de transmission Cf. frais DHL Autres frais : 15 000 FCFA Modification Si crédit non échu 20 000 FCFA Si crédit échu : 25 000 FCFA Documents en souffrance après 1 mois : 30 000 FCFA Annulation : 50 000 FCFA
9.5.8	Domiciliation recettes d'exportation	0 FCFA
9.5.9	Lettre de crédit	Cf crédit documentaire 9.5.3

X - AUTRES SERVICES (divers)

10.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
10.1.1	0 à 30 jours	2 500 FCFA
10.1.2	30 à 60 jours	2 500 FCFA
10.1.3	60 à 90 jours	2 500 FCFA
10.1.4	Plus d'un an	5 000 FCFA
10.1.5	Supplément par photocopie	350 FCFA
10.2	Boîte à lettres	NA
10.3	Location de coffre-fort	NA
10.4	Frais de reproduction de clé	NA
10.5	Demande de renseignements sur client	0 FCFA
10.6	Demande de renseignements commerciaux (par télécopies et avec accord du client)	0 FCFA
10.7	Demande de renseignements financiers	0 FCFA
10.8	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	50 000 FCFA
10.9	Abonnement mensuel au site internet	0 FCFA
10.10	Information annuelle des cautions	0 FCFA
10.11	Successions	
10.11.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	15 000 FCFA
10.11.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	15 000 FCFA
10.11.3	Frais annuels de tenue de compte	0 FCFA
10.12	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	0 FCFA
10.13	Frais relatif saisie-arrêt/ avis à tiers détention ou opposition administrative	
10.13.1	Lettre d'avertissement	10 000 FCFA
10.13.2	Lettre d'injonction	10 000 FCFA
10.14	Attestation d'avoirs	25 000 FCFA
10.15	Reconstitution d'extrait de compte	25 000 FCFA
10.16	Autres types de services	Négociable

EURO = 655,957 (Parité fixe)

Taux de Base Bancaire (TBB) = 10%

Taux DAT : minimum = 3.5 % ; maximum = négociable

Le TBB et tous les frais sont en HT

TAF= 17%.

Calcul du Taux Effectif Global (TEG) de CBI Mali

- ⇒ Montant du Prêt : 1 000 000
- ⇒ Taux d'intérêt : 10% l'an HT
- ⇒ *TAF : 17% l'an HT
- ⇒ Frais de dossier : 1% soit 10 000 HT

- ⇒ Assurance : 7 500 FCFA.
- ⇒ Durée du crédit : 24 mois
- ⇒ TEG = 11,437%

N.B : Coris Bank International Mali se réserve le droit de modifier les conditions ci-dessus énumérées à sa seule discrétion, avec obligation d'une large diffusion à la clientèle.



Aissata Koné SIDIBE
Directeur Général